
13h30 Signature de la liste des présences et distribution des cartes de vote
14h15 Début de l'assemblée

Ordre du jour

1. Bienvenue – nomination des scrutateurs – contrôle des présences
2. Hommage aux disparus
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 novembre 2024 à Riddes
5. Rapports
 - 5.1. Vices-Présidentes cantonales
 - 5.2. Président du Comité technique
 - 5.3. Responsable du Département communication
6. Fonds du Sport
7. Finances
 - 7.1. Comptes 2024-2025
 - 7.2. Rapport de l'Organe de contrôle
 - 7.3. Fixation des cotisations annuelles cantonales pour 2026
 - 7.4. Cotisations annuelles fédérales
8. Fédération Suisse de Gymnastique
9. Programme d'activité saison 2025-2026
10. Union Romande de Gymnastique
11. Budget 2025-2026
12. Modifications statutaires
13. Elections statutaires
 - 13.1. Membres du Comité cantonal
 - 13.2. Président cantonal
 - 13.3. Président Comité technique
 - 13.4. Membres de l'Organe de contrôle
14. Élections complémentaires
15. Nomination des membres vétérans
16. Admissions - démissions des sociétés
17. Distinctions - remerciements
18. Propositions des sociétés
19. Divers

Les propositions concernant les points 12, 13, 14 et 18 de l'ordre du jour doivent être communiquées par écrit à presidence@gymvalais.ch jusqu'au **11 octobre 2025** au plus tard.

Selon l'art. 7.4.4 des statuts de Gym Valais-Wallis, l'absence à l'Assemblée des délégués de sociétés, sections ou groupements est sanctionnée par une amende : CHF 200.- francs si excusée par écrit, CHF 400.- francs sans excuse écrite.